

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'ANTOINE-LABELLE

AVIS PUBLIC

REPORT VENTE POUR TAXES 2020 et 2021

AVIS est donné par la soussignée qu'en raison de la situation de pandémie de la COVID-19, la vente d'immeubles à l'enchère publique pour défaut de paiement des taxes municipales ou scolaires qui était initialement prévue le 14 mai 2020 à 10h ainsi que celle qui était prévue le 13 mai 2021 à 10h sont reportées au mardi 7 décembre 2021 à 10 h, conformément au *Règlement 504 reportant la date de la tenue des ventes pour défaut de paiement de l'impôt foncier pour les années 2020 et 2021* de la MRC d'Antoine-Labelle.

Donné à Mont-Laurier, ce 30 avril 2021.



Me Mylène Mayer
Directrice générale
Secrétaire-trésorière